

**AMBASSADE DE FRANCE  
AU MEXIQUE**



Mexico, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

L'inspecteur de l'éducation nationale en  
résidence à Mexico - Zone AMLANORD

à

Mesdames et Messieurs les proviseurs  
et chefs d'établissement  
Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'école

## **IEN AMLANORD - Note de service 2 : le Parlement des enfants 24<sup>e</sup> édition**

Organisé conjointement par l'assemblée nationale et le ministère de l'éducation nationale, le "Parlement des enfants" permet à des élèves de CM2 de participer à un exercice démocratique en travaillant avec leur enseignant(e) à l'élaboration d'une proposition de loi.

→ Le thème annuel retenu pour la session 2019/2020 est « **L'égalité entre les femmes et les hommes** ».

Cette opération s'inscrit pleinement dans le parcours citoyen de l'élève tout comme dans les valeurs portées par l'enseignement français à l'étranger : le respect d'autrui, la liberté de pensée, l'esprit critique, la formation citoyenne, l'égalité filles-garçons... C'est au cœur même de notre projet d'enseignement.

Le document joint à cette note précise les modalités de participation et le règlement spécifique pour les établissements français à l'étranger.

Vous pourrez également trouver d'autres informations utiles sur le site Eduscol via le lien suivant :  
<https://eduscol.education.fr/cid61492/le-parlement-des-enfants.html>

Veillez d'ores et déjà noter que :

- Toutes les classes de CM2 peuvent se porter candidates, y compris les classes à plusieurs niveaux comportant un CM2.
- Les déclarations de candidature devront parvenir au bureau de l'inspection à Mexico ([sec.amlanord@gmail.com](mailto:sec.amlanord@gmail.com)) avant le 5 novembre 2019.

Je vous remercie par avance du concours que vous apporterez à cette opération.

L'inspecteur de l'éducation nationale  
en résidence à Mexico

Jean-Noël JOSSE